

La qualité révolutionnaire de notre peuple exige que le peuple, ses intérêts, ses aspirations, et ses droits politiques soient l'ensemble de nos activités.

A. Sékou Touré

# HOROYA

Rédaction - Administration  
Publicité  
Adresse Télégraphique : Agutpres  
B. P. 191 - TEL. 33-66 CONAKRY

TRAVAIL - JUSTICE - SOLIDARITE  
ORGANE QUOTIDIEN DU PARTI DEMOCRATIQUE  
DE GUINEE

EDITE PAR LA REGIE NATIONALE L'AGENCE GUINEENNE D'IMPRESS.

**SOMMAIRE**

P.2 Communiqué du ministre du commerce

P. 4 Les problèmes africains au Vatican

Le conflit nigéro-dahoméen

La situation au Soudan

M. Antonin ré-élu président de la Tchécoslovaquie

## EDITORIAL

### Le P. D. G. s'épure, rajeunit et se fortifie

par El Hadj Makassouba Moriba

Pendant onze ans de lutte incessante et opiniâtre contre le régime colonial avilissant, le P.D.G. s'est révélé comme le Parti Africain d'avant garde le plus conséquent et le plus efficace dans le combat de libération et de réhabilitation des masses africaines.

Au cours de ces dures années de privations de toutes sortes, de mutations et d'emprisonnements arbitraires, de révocations, d'assassinats ignobles et de malversations diverses, nos militants et nos cadres n'ont jamais manqué de courage, ni trahi un seul instant le haut idéal de justice et de liberté qu'incarne le P.D.G. C'est ainsi qu'en septembre 1958, soudés au peuple de Guinée dont ils n'ont jamais cessé de défendre les intérêts, ils ont répondu « NON ! » comme un seul homme au Référendum qui leur avait été proposé, choisissant ainsi « la liberté dans la pauvreté » plutôt que « l'opulence dans l'esclavage ».

Et cette détermination était non seulement le choix de « l'honneur » et de la « dignité », mais aussi le tocsin annonçant l'écroulement du système colonial.

D'un seul bond, le peuple de Guinée avait accédé à l'indépendance nationale et à la souveraineté, c'est-à-dire à la « responsabilité ». Dès lors, nos rangs ont grossi, énormément grossi d'éléments de tous bords jusques y compris les ennemis jurés du Parti. C'était en 1958. Le P.D.G. proclame que l'indépendance nationale doit être considérée comme un moyen et un instrument de haute qualité pour intensifier sa lutte de libération et d'unification de notre continent cruellement morcelé par le colonialisme diviseur.

Loin de se reconvertir honnêtement dans le sens national et d'œuvrer pour le triomphe de la révolution, les anti-partis, ennemis du peuple et esclaves de l'argent, renforcent leurs actions nocives au détriment du peuple en vue de porter une atteinte grave à ses acquis.

D'abord par la pratique de la démocratie qui nous est chère et qui se manifeste dans le pays à tous les niveaux de nos organisations politiques, ces ennemis se sont infiltrés dans ces organismes où ils tentent, par l'opportunisme, la délation et la corruption, à briguer les postes de responsabilités, écartant ainsi progressivement nos meilleurs cadres qu'ils poussent par leurs agissements, au découragement pour ne dire au désengagement et à la démobilisation.

Ensuite, sur le plan administratif, ils ont proliféré comme des champions dans tous les secteurs et particulièrement dans le secteur économique, secteur clé de la vie de notre peuple laborieux. Et pendant qu'ils font des « Bla-Bla ! » dans nos comités, leurs complices administratifs nantis des pouvoirs du Parti font chaque jour preuve d'une « inertie » et d'une « inconscience » « consciente » et de malversations diverses à l'égard de la gestion publique.

Des actes de discrimination raciale sont imprudemment commis ; la corruption, le vol et les détournements se pratiquent journellement : l'irresponsabilité se cultive au point de se hisser à l'échelle d'une institution ; nos produits du cru et nos marchandises importées disparaissent comme sous l'effet d'une baguette magique, pour aller perturber le marché des pays voisins.

Au même moment ces fossoyeurs de notre économie errent partout aux ruptures de stock et à l'insuffisance des marchandises. Les prix des biens de consommation montent en flèche et le pouvoir d'achat des travailleurs baisse.

En créant et en entretenant les plus graves difficultés économiques, ces ennemis du peuple, « faux militants », « applaudisseurs chroniques » et « répétiteurs effrontés » des slogans de la révolution, s'appliquent dans l'ombre à susciter le mécontentement populaire par une action subversive concertée. Incapables de faire la révolution, ils veulent en freiner le courant irrésistible. Par deux fois déjà, ils ont fomenté contre notre peuple et le régime démocratique qu'il s'est librement donné, deux complots ignobles qui ont été écrasés comme il se doit.

Mais les ennemis du peuple doivent savoir que le P.D.G. n'est pas né hier et qu'il a dix sept ans cinq mois en ce novembre 1964. C'est dire que combien il est aguerri dans la lutte. Et, ce P.D.G. qui pourrait s'appeler « qui s'y frotte, s'y pique ! » ne saurait pour rien au monde renoncer à son rôle historique qu'il doit pleinement jouer pour le peuple guinéen et pour les peuples africains.

(Suite page 2)

## DE LA « POTENTIALITE » « A LA CREATIVITE »

par Louis AKIN

Au cours du dernier Conseil de la Révolution qui s'est tenu à Conakry du 14 au 19 Septembre, le Secrétaire Général du Parti Démocratique de Guinée, le Président Ahmed Sékou Touré rappelait dans son discours d'ouverture que le C. N. R. de Guéckédou avait mis « l'accent sur la nécessité de fonder la qualité du militant du P. D. G. sur son apport positif et concret au développement économique, inaugurant ainsi une nouvelle qualification du Peuple Guinéen : celle de ses capacités de réalisation concrètes et positives ».

Le Secrétaire Général du P.D.G.

ajoutait encore plus loin « lorsque nous avons affirmé que l'ère des slogans était close et que s'ouvrirait maintenant celle des réalisations matérielles, la Direction du P. D. G. n'a pas manqué d'attirer l'attention de tous les responsables et militants sur la nature des nombreuses difficultés nouvelles qu'ils auraient à surmonter et surtout sur l'importance et la qualité des efforts qu'il faudrait engager et des sacrifices qu'il faudrait consentir ».

Dans son inoubliable allocution aux cadres à la même Bourse du Travail, le Président Ahmed Sékou Touré qualifiant « l'ère

close » et l'ère qui s'ouvre, devait définir l'une comme l'ère de la « potentialité » et la nouvelle, comme celle de la « créativité ».

Nous voudrions essayer simplement de dégager les contours de de ces notions afin de les mieux cerner pour donner une force dynamique à notre reconversion nécessaire afin de soutenir avec une conscience plus aigüe, l'action révolutionnaire dont le niveau s'élève.

La première question à laquelle nous voudrions trouver une réponse est : qu'est-ce que la potentialité.

Personne ne conteste que l'homme est évolution - donc mouvement et tout mouvement a pour essence la liberté. Mais il n'existe pas de liberté à l'état passif, la liberté est active, elle est utilisée, car ce monde est mouvement. Des libertés s'y déroulent, s'y confrontent, d'où limitation des unes et des autres par les unes et les autres. Il n'y a donc pas de liberté absolue.

Si l'homme est libre, il n'en demeure pas moins qu'il se situe à l'intérieur d'un système en mouvance.

Les libertés à l'intérieur de ce système répondent à des lois qui parfois échappent à l'homme mais une faculté d'adaptation raisonnée permet à l'homme de n'être point une chose devant ces lois, c'est-à-dire que l'homme n'est pas objet car à la limitation de sa liberté correspond la liberté d'agir dans le cadre même de cette limitation. Renoncer à cette liberté d'action, c'est se chosifier, ou s'animaliser, devenir objet.

(Suite page 3)

## ABATTE LA REACTION

C'est un des mots d'ordre de la Révolution. Il va de pair avec Travail, Honnêteté-Fermeté révolutionnaire et Vigilance.

Si un des principes fondamentaux de notre Parti est qu'il faut convaincre et non contraindre, il est bon que les individus sans foi ni loi, les « irrécupérables », sachent que ce principe n'est nullement synonyme de faiblesse. Certes, d'aucuns ont cru - bénéficiant de complaisances coupables de certains responsables indignes abusant de leurs fonctions - aviser que les multiples appels à la raison, puis les mises en garde non moins nombreuses du Parti resteraient lettres mortes, ou en tout cas pourraient être tournées, cha-

cun passant avoir plus d'un tour dans le sac.

C'était le mal connaître la foi révolutionnaire de notre peuple. Depuis quelques mois, nous présentons régulièrement dans ces colonnes - comme on peut les entendre par les ondes - les bilans de l'action énergique menée de concert par les forces de sécurité et la J.R.D.A. contre les commerçants véreux, les trafiquants à l'esprit obscurci par l'appât du gain et autres fossoyeurs de notre économie, tous criminels conscients ou non, traîtres à leur patrie.

La chasse « au trafiquant », qui, n'en déplaise aux détracteurs de notre révolution n'a rien de commun avec « la chasse aux sorciers », continuera d'être menée avec toute la vigueur requise, pour que cesse enfin une pratique déshonorante pour un pays libre

(Suite page 2)

## Mouvement de personnalités

Le ministre d'Etat chargé du Plan et des Finances, El Hadj Diallo Saïfoulaye, est rentré samedi matin à Conakry, venant d'Alger où il a conduit la délégation guinéenne aux fêtes anniversaires de la révolution du peuple algérien.

Par le même appareil, sont arrivés à Conakry M. Bangoura Karim, ambassadeur de Guinée aux Etats-Unis et Diaré Ibrahimia Kalil journaliste qui rentre d'une tournée en République Populaire de Chine et en République Démocratique et Populaire de Corée.

## Actes du Pouvoir central

Par décret n° 443 en date du 9 novembre 1964, l'Ecole nationale de Secrétariat, créée en vue de former des secrétaires dactylographes et sténo-dactylographes, est réorganisée conformément aux dispositions du présent arrêté. Elle comprend deux cycles d'études :

a) Un cycle secondaire, qui recrute par voie de concours à l'issue de la 9<sup>e</sup> et qui a pour but de former des dactylographes.

La durée des études y est de deux ans.

b) Un cycle supérieur, qui recrute par voie de concours à l'issue de la 12<sup>e</sup> et qui a pour but de for-

mer des sténo-dactylographes. La durée des études y est de trois ans.

A titre transitoire, les élèves titulaires de la 1<sup>re</sup> parti de BAC pourront être admises sur titre.

L'école est exclusivement réservée aux jeunes filles. Le régime est mixte (internat externe).

Les études sont gratuites pour les boursières seulement.

Les candidats doivent :  
1° être âgés de plus de 14 ans au moins et 25 ans au plus pour l'entrée en première année de chaque cycle.

(Suite page 2)

# La vie dans la Nation

## Actes du pouvoir central

(Suite de la première page)

2<sup>o</sup> justifier, par un certificat médical, qu'elles ne sont pas atteintes d'aucune infirmité ou maladie les rendant inaptes au service dans l'Administration.

3<sup>o</sup> s'engager à servir dans l'Administration pendant au moins 10 ans après la sortie de l'école.

4<sup>o</sup> n'avoir subi aucune condamnation pour délit contraire à la probité ou aux mœurs.

Aucune élève ne peut être admise à l'internat de l'Ecole si elle est mariée.

Toute candidate doit faire parvenir à la Direction de l'Ecole un dossier comprenant :

1<sup>o</sup> Une demande de candidature;

2<sup>o</sup> Un acte de naissance;

3<sup>o</sup> Un certificat de visite et de contre-visite médicale;

4<sup>o</sup> Un engagement décennal;

5<sup>o</sup> Un extrait du casier judiciaire;

6<sup>o</sup> Une copie authentifiée des diplômes ou certificat de scolarité.

### CHAPITRE II - Plan d'Etude

#### A) Cycle secondaire

Les épreuves du concours d'accès au cycle secondaire sont les suivantes :

1<sup>o</sup> Orthographe et question 1 h. 30 coefficient 3 ;

2<sup>o</sup> Rédaction (2 heures, coefficient 3).

3<sup>o</sup> Calcul (5 opérations et 1 problème : 1 heure coefficient 2).

4<sup>o</sup> Géographie (1 h. 30 coefficient 2).

5<sup>o</sup> Epreuve de formation politique (1 h 30 coefficient 2).

L'enseignement dans le cycle secondaire, à la fois théorique et pratique, comporte :

a) en première année, 40 heures de cours et travaux par semaine portant les matières suivantes :

- Dactylographie 10 h.

- Français (connaissance de la langue) 10 h.

- Orthographe 3 h.

- Mathématiques commerciales 2 h.

- Géographie 2 h.

- Histoire 1 h.

- Politique 2 h.

- Anglais pratique 3 h.

- Activités dirigées 1 h.

40 heures.

- 30 minutes de culture physique chaque matin avant le petit déjeuner.

b) en 2<sup>e</sup> année : 42 heures de cours et travaux par semaine portant sur les matières suivantes :

- Dactylographie 12 h.

- Français (connaissance de la langue) 12 h.

- Mathématiques commerciales 2 h.

- Elément de comptabilité 4 h.

- Classement et organisation de bureau 1 h.

- Histoire 2 h.

- Géographie 2 h.

- Politique 3 h.

- Anglais pratique 3 h.

- Activités dirigées 1 h.

42 h.

- 30 minutes de culture physique chaque matin avant le petit déjeuner.

#### B) CYCLE SUPERIEUR

Les épreuves du concours d'accès

au cycle supérieur sont les suivantes :

1<sup>o</sup> Rédaction (3 heures; coefficient 3);

2<sup>o</sup> Orthographe et questions (2 h. 30 ; coefficient 4) ;

3<sup>o</sup> Mathématiques financières et Arithmétique ou algèbre et Géométrie, aux choix des candidates (2 heures; coefficient 2).

4<sup>o</sup> Géographie (2 heures; coefficient 2 ;

5<sup>o</sup> Epreuves de formation politique; (2 heures coefficient 2)

Les notes 0 en orthographe et 5/20 en orthographe et questions sont éliminatoires.

La note 5/20 en rédaction est éliminatoire.

L'enseignement dans le cycle supérieur est à la fois théorique et pratique; il comprend, en plus des cours dispensés à l'Ecole, les stages suivants :

a) Un mois plein de stage pendant l'année de vacances de la 1<sup>re</sup> année à la deuxième année;

b) Un mois plein de stage pendant la période de vacances de la deuxième année et à la troisième année.

c) A la fin de la 3<sup>me</sup> année un stage de deux mois durant les vacances.

Ces stages sont effectués dans des Administrations et services déterminés par le Ministère de la Fonction Publique et du Travail.

L'enseignement comporte :

- Dactylographie 8 h

- Sténographie 6 h

- Correspondance 3 h

- Compte rendu 1 h

- Français 9 h

- Mathématiques commerciales 2 h

- Comptabilité 2 h

- Classement et organisation 2 h

- Economie politique 2 h

- Anglais pratique 2 h

- Politique 1 h

- Géographie humaine 2 h

40 heures.

30 minutes de culture physique chaque matin avant le petit déjeuner.

b) en 2<sup>e</sup> année : 42 heures de cours par semaine réparties entre les matières ou disciplines suivantes :

- Dactylographie 8 h

- Sténographie 8 h

- Correspondance 3 h

- Rapport 3 h

- Français 6 h

- Mathématiques et statistiques. 2 h

- Comptabilité 2 h

- Classement et organisation 2 h

- Droit administratif 2 h

- Economie politique 2 h

- Anglais 2 h

- Politique 1 h

- Géographie humaine 2 h

- Economie 2 h

30 minutes de culture physique chaque matin avant le petit déjeuner.

c) en 3<sup>e</sup> année : 42 heures par semaine, répartie entre les matières enseignées à l'Ecole et le stage effectué dans les Ministères et Services de la façon suivant :

- Sténodactylographie 2 heures par semaine

- Correspondance 2 heures par semaine.

- Rapport 2 heures par semaine.

- Français 2 heures par semaine.

- Classement et organisation 2 heures.

- Sciences écono. 2 heures par semaine

- Anglais 2 heures par semaine

- Politique 2 heures par semaines.

- Droit administratif 2 heures par semaines.

- Stage (6 séances de 4 heures) 42 heures

30 minutes de culture physique chaque matin avant le petit déjeuner.

### CHAPITRE III

Contrôle et sanctions des études

L'école relève du Ministère de la Fonction Publique et du Travail.

Elle est administrée par une directrice, assistée d'un personnel d'administration.

La vie de l'Etablissement est réglée par un règlement établi par le Ministre de la Fonction Publique et du Travail.

Chaque matière est affectée d'un coefficient.

L'année scolaire est divisée en semestre.

Le travail de chaque semestre est sanctionné par les « notes de classes » et les notes de composition de fin de semestre.

La moyenne semestrielle par matière est la moyenne arithmétique des deux notes suivantes :

1<sup>o</sup> La moyenne de note de classe ;

2<sup>o</sup> La note en composition de fin de semestre ;

La moyenne générale semestrielle fournit le classement par semestre.

La moyenne annuelle par matière est calculée à partir des moyennes semestrielles par matière et en donnant au second semestre une notation double de celle du premier semestre.

La moyenne générale annuelle fournit le classement annuel ; elle permet le passage d'une année à l'autre conformément aux critères ci-après :

a) l'admission en année supérieure est automatique si l'élève a obtenu une moyenne générale annuelle au moins égale à 12/20 ;

b) Pour une moyenne comprise entre 10/20 et 12/20.

L'élève passe un examen dans toutes les matières dans lesquelles elle est déficiente. En cas d'échec, elle est autorisée à redoubler.

c) Au-dessous de 10/20, l'élève est autorisée à redoubler.

La fin des Etudes à l'Ecole est sanctionnée :

1<sup>o</sup> Par le diplôme professionnel de dactylographie (D.P.D.) pour le cycle secondaire ;

2<sup>o</sup> Par le diplôme de secrétariat de direction (D.S.D.) pour le cycle supérieur.

Les examens d'obtention du D.P.D. comprennent toutes les matières enseignées dans la dernière année du cycle secondaire affectée de leur coefficient

Les épreuves sont écrites, orales et pratiques. Les épreuves écrites ne sont pas éliminatoires.

admise toute candidate dont la note moyenne est au moins égale à 12/20 et dont la note de dactylographie est au moins égale à 12/20.

Peut être admise, après délibération du Jury et prise en considération du livret scolaire, une candidate dont la note moyenne est comprise entre 10/20 et 12/20 et la note en dactylographie au moins égale à 12/20.

Les examens d'obtention du Diplôme de secrétariat de direction comprennent toutes les matières enseignées dans la dernière année du cycle supérieur, affectées de leur coefficient.

Les épreuves sont écrites, orales et pratiques, les épreuves écrites ne sont pas éliminatoires.

Est déclarée automatiquement admise toute candidate dont la moyenne est au moins égale 12/20 et la note dans chacune des matières ci-après : dactylographie, sténographie, classement et organisation, au moins égale à 12/20.

Pour être admise, après délibération du Jury et prise en considération du livret scolaire, toute candidate ayant obtenu une moyenne comprise entre 10/20 et 12/20 dans chacune des matières ci-après : dactylographie, sténographie et classement.

### CHAPITRE IV

#### Dispositions transitoires

Les élèves recrutées antérieurement à la date d'application du présent décret resteront soumises aux anciennes dispositions.

Par décret du Président de la République, les bénéficiaires de prêts à l'habitat sont tenus d'habiter eux-mêmes et d'exploiter personnellement les immeubles et installations construits à l'aide desdits prêts.

Les immeubles et installations non occupés par leurs propriétaires et qui sont placés en location sont mis à la disposition de la société de gestion immobilière jusqu'à extinction des dettes contractées par leurs propriétaires auprès de la Banque.

Conformément à la Constitution, toute activité lucrative est formellement interdite aux membres du gouvernement de la République.

Tous responsables nationaux de l'Etat et du Parti propriétaires d'immeubles ou d'installations non construits avec l'aide de l'Etat ne pourraient louer qu'à la société de gestion immobilière.

Signé : Sékou Touré

(Suite page 3)

## Communiqué du ministère du Commerce

Le Ministre du Commerce Intérieur communique à tous les commerçants, sociétés privées ou particuliers, demi-grossistes ou détaillants, que les stocks qu'ils détiennent dans les denrées suivantes : riz, sucre, huile, farine, cigarettes, sel, lait, doivent être établis, en quantités exactes, à la date de ce jour et déclarés avant le 18 novembre 1964 à midi, au plus tard.

Les commerçants de la Région administrative de Conakry adresseront leur déclaration de stock à l'Inspection générale du Commerce (Ministère du Commerce Intérieur), les commerçants des autres Régions administratives, dans le même délai, les adresseront aux Gouverneurs de Régions de leur résidence.

Ces déclarations devront être établies en double exemplaire.

## Abattre la réaction

(Suite de la première page)

et conscient peuplé d'hommes libres et conscients au service de l'Afrique et de l'humanité.

Voici, venant allonger la longue liste de cette triste catégorie de citoyens (méritent-ils encore ce vocable ?), quelques appréhendés du 12 au 14 novembre 1964.

Doumbouya Sékou, 11 pièces de mouchoirs de tête, importation frauduleuse.

Diallo Aribou, des pièces de popeline et de kroumany importation frauduleuse.

Barry Boubakar, des pièces de Wax et de bazin, sans facture, importation frauduleuse.

Diallo Boubakar, 26 pagnes, 6 couvertures, de kaki et de la popeline, sans facture.

Diallo Mamadou, 68 cartouches de cigarettes « Milo » camouflées dans une valise, mais présentée comme contenant ses habits. Le délinquant appréhendé, déclare les avoir achetés au marché noir à Conakry.

## Le P. D. G. s'épure, rajeunit et se fortifie

(Suite de la page 4)

Et c'est fort de la justesse de sa ligne politique et des objectifs majeurs assignés à son action que, le P.D.G. par la voix de son Secrétaire général, le Président Ahmed Sékou Touré a pris au nom du peuple de Guinée des décisions importantes en douze points pour assainir la situation politique et économique du pays. Des mesures rigoureuses et fermes doivent également frapper le secteur administratif pour que cessent les crises d'autorité et l'irresponsabilité. En épurant ainsi ses rangs, le P.D.G. qui n'a rien à perdre, ne fera que rajeunir et se fortifier.

# La Guinée... l'Afrique... le monde...

## DE LA « POTENTIALITE » A LA « CREATIVITE »

(Suite de la première page)

C'est l'action qui découvre l'existence et non l'intention. L'homme ne se juge pas à la somme de ses intentions mais la somme de ses actions. Aussi disons que la potentialité est la somme des intentions, des possibilités. Mais la somme de possibilité n'est pas existentielle, même si elle demeure une donnée essentielle à la qualification de l'homme.

Si à la phase première de notre Révolution, il était nécessaire de faire la somme de nos possibilités, et de toutes nos possibilités, il est clair que la Révolution doit devenir créative. Nous ne pouvons continuer indéfiniment à recenser les possibilités, à demeurer dans la phase de la Révolution potentielle.

Dans la période de révolution potentielle, il est nécessaire d'accorder le plus de mouvement possible pour que se déclenchent toutes les manifestations des forces. De toutes les forces qui doivent inéluctablement s'affronter afin de permettre de définir le cadre exact de l'action qui qualifie, qui rend la révolution à la fois essentielle mais surtout, définitivement actionnelle. C'est ainsi que l'analyse de la situation actuelle permet non pas des espoirs mais des certitudes.

En effet, la phase révolutionnaire vécue, la phase de la potentialité n'a exprimé que les possibilités conditionnelles de l'action révolutionnaire. Pour déceler ces possibilités et ces conditions, l'affrontement de toutes les forces centrifuges et contraires a été nécessaire pour déterminer le cadre réel dans lequel doit être menée l'action révolutionnaire. Cette période de potentialité s'est soldée par un bilan positif car il permet d'abord d'affirmer sans contradiction possible qu'en Guinée, le potentiel révolutionnaire est de très loin supérieur au potentiel contre-révolutionnaire, que la ligne du P. D. G. est la seule qui prévaut sur toutes autres tendances et qu'elle a l'appui des masses laborieuses du pays.

De l'affrontement est née, la clarification. Aussi, la lutte révolutionnaire est plus aisée à mener car les lignes forces de l'action sont nettement dégagées et les tendances anti-révolutionnaires se sont dévoilées malgré leur duplicité diabolique.

Hier, les forces négatives, dociles collaboratrices de l'opresseur, caméléons aux couleurs changeantes pour profiter des miettes à elles, jetées par l'exploiteur, entraînés malgré elles par les forces de l'évolution et effrayés par ces forces, elles s'étaient repliées sur elles-mêmes, s'adaptant une fois encore aux circonstances.

Ceux qui s'étonnent de la situation actuelle et des mesures prises gagneraient à étudier objectivement le processus de transformation qualitative de la Révolution Guinéenne.

En effet, si la tactique pouvait varier la stratégie demeurait

intangibles, et quand elle variait, la tactique, les inconscients, ennemis de la lutte du peuple de Guinée, regardant avec les yeux des morts, hurlaient à l'échec sans rien comprendre. Des pas trop en avant étaient corrigés par des pas en arrière, des structures incompatibles étaient détruites ou adaptées. Des hommes dépassés cédaient le pas. La décantation se faisait dans la liberté conditionnelle, car le mouvement ne pouvait être absolu, il était limité par la stratégie du Parti Démocratique de Guinée dont la Direction ferme et décidée a dominé la situation en toutes circonstances, par sa foi, sa lucidité, son courage et ses grandes vertus révolutionnaires dont la vivante incarnation est notre prestigieux Secrétaire Général Ahmed Sékou Touré.

C'est ainsi qu'ont pu librement dans le cadre de cette limitation s'épanouir, aussi bien les tendances positives que les tendances négatives. Rassurées qu'elles se croyaient, elles sont sorties de l'ombre où elles s'étaient tapies, les tendances négatives bourgeoises, spoliatrices. Non seulement elles se sont potentiellement évaluées comme toutes les autres forces, mais ont voulu passer de la phase des possibilités qu'elles recèlent à celle de leur utilisation pour réaliser leurs lubriques aspirations. Elles ont donc mobilisé toutes leurs armes pour essayer d'étouffer les potentialités révolutionnaires au fur et à mesure qu'elles s'affirmaient. De la corruption à la subversion, utilisant toutes les armes de l'arsenal déshonest de la réaction, elles se sont crues solidement implantées pour gangréner le potentiel révolutionnaire et confisquer à leur profit les acquis de haute lutte du peuple. Mais dans les tourbillons des forces d'affrontement pour provoquer la décantation nécessaire, tout, plus ou moins inconsciemment ou totalement inconsciemment, tout s'est mis à nu : les hommes comme les structures. Les possibilités ont pu être ainsi évaluées la phase de la potentialité s'est accomplie, elle ne pouvait se prolonger.

On sait qu'à toute rupture, il y a tension, à tout degré de transformation, il y a tension car c'est de cette tension que premièrement doit naître la séparation réelle entre les forces fondamentalement révolutionnaires et les forces négatives à la révolution et deuxièmement la conversion des forces potentiellement révolutionnaires en forces activement révolutionnaires, en forces créatives, c'est-à-dire en forces produisant concrètement les mutations et transformation qui sont la Révolution.

De cette double conjonction des tensions aux deux points de rupture qui deviennent ainsi complémentaires — l'un des points de rupture étant celui de la séparation définitive des forces révolutionnaires d'avec les forces anti-révolutionnaires, l'autre point étant celui de la

transformation intégrale des forces potentielles de la révolution en forces créatrices de révolution — naît un mouvement centrifuge qui rejette tous les éléments dont la vitesse de rotation n'est pas égale à la sienne.

C'est ainsi que sont rejetés du grand courant révolutionnaire actif, tous les éléments passifs ou opposés, c'est-à-dire l'engance de contre-révolutionnaires et aussi, ceux-là qui ne peuvent plus suivre parce qu'il ne s'agit plus de dire « je suis révolutionnaire » mais c'est « je fais la révolution » et qu'il faut prouver par des actes quotidiens.

Cette mutation fondamentale en appelle à une reconversion dramatique et de la conscience révolutionnaire, partant de la nature de l'engagement et de l'action révolutionnaire, donc de la pratique révolutionnaire.

La conjoncture actuelle, mesures politiques, économiques ne sont que la matérialisation des points de rupture et des rejets des éléments qui ne suivent plus ou qui sont à contre-courant du mouvement révolutionnaire dont le degré s'est élevé.

La décantation dans le concret, c'est l'assainissement de la situation politique, le choix du militantisme qualitatif au détriment du militantisme quantitatif de l'époque de la potentialité. Cela ne veut pas dire que tous ceux qui, aujourd'hui, ne seront pas agréés comme militants de la nouvelle étape doivent se considérer comme rejetés. Ils demeurent une réserve potentielle pour ou contre la révolution, à eux de choisir. Il s'agit donc d'éviter de devenir une réserve contre-révolutionnaire. Prenant conscience du retard, par eux accumulés, au cours de la révolution potentielle, il faudrait que, tous, nous donnant la main, par l'éducation, l'action concrète, militante, de tous les jours, nous puissions combler les lacunes, le fossé pour provoquer une nouvelle décantation afin d'accroître la créativité révolutionnaire et affaiblir plus encore les forces rétrogrades.

De la potentialité à la créativité, le Parti sort trempé comme l'acier — Pour ceux qui auront la fierté de demeurer membres du Parti comme pour ceux-là qui n'auront pas cette chance c'est là la voie du renforcement de la révolution, et c'est la seule à suivre.

La rupture entre la période de potentialité et celle qui commence, de créativité, ce sont concrètement les mesures économiques qui permettent de remettre dans le circuit des potentialités économiques évaluées, capitalisées par certains, confisquées, détournées par d'autres. Mais, il ne s'agit pas seulement de les remettre dans le circuit pour que d'aucuns s'en emparent encore, il s'agit de transformer leur nature de potentialités économiques en actions

économiques qui doivent créer le progrès pour le peuple — De la potentialité à la créativité et l'économie guinéenne sort purifiée comme l'air après l'orage.

Potentialité et créativité ne sont que des phases nécessaires, la stratégie du P.D.G. va irrésistiblement vers un but longtemps défini et immuable : créer le bonheur pour le peuple et par le peuple. Ceux qui ne se pénètrent pas de l'immuabilité de ce but ne comprendront pas les fluctuations tactiques. Ils prendront leur désir pour des réalités. Mais où a-t-on déjà vu, un peuple refuser de bâtir lui-même son bonheur ?

C'est là que réside l'invincibilité du P.D.G. — Il s'agit de le comprendre. Etre avec le peuple

et dans sa révolution ou être contre la révolution du peuple et rejoindre alors les forces réactionnaires du passé que l'histoire progressiste enfouit chaque jour dans les ténèbres de la nuit des temps révolus.

C'est le choix existentiel, mais la révolution, elle est assurée d'exister. Les tenants de la subversion comprendront-ils un jour qu'on ne lutte pas contre tout un peuple consciemment mobilisé pour ériger son propre bonheur, car le peuple les briserait comme le marteau brise le cailloux ? Oui, convenons-en, les petits cailloux sont nécessaires car c'est sur ceux que se posent les rails, les rails du train triomphant de la révolution.

## Actes du Pouvoir central

(Suite de la page 2)

M. Soumah Ibrahima, ancien Directeur du Frigorifique du Port est nommé Directeur Général de l'Industrie et des Mines

M. Fassou Kékoura, Ingénieur diplômé de l'Ecole Nationale Supérieure de Prospection Minière de Nancy, devient Directeur des Mines et de la Géologie.

M. Souaré Mamadou, titulaire des diplômes d'Etudes Supérieures des Sciences Economiques est chargé de la Direction de l'Industrie.

M. Camara Badou, chimiste est nommé Directeur du Laboratoire Central des Mines et de l'Industrie.

M. Bah Boubacar, ancien Directeur de l'Industrie, est chargé de la Direction du Bureau de Contrôle et de coordination Industrielle.

M. Yaora Ibrahima, qui était Directeur de l'Entreprise Nationale de Préfabriquée devient Directeur de l'Entreprise Nationale de Briqueterie et Céramique de Cobaya.

M. Condé Mamadou, ancien Directeur Général des Ponts et Chaussées est nommé Directeur de l'Entreprise Nationale des Constructions Préfabriquées.

M. Baldé Oumar, Ingénieur Civil des Ponts et Chaussées est chargé de la Direction Générale des Ponts et Chaussées.

M. Guilavogui Balagnan, Adjoint Technique Chimiste est nommé Directeur de l'Entreprise Frigorifique du Port.

M. Jos Henry, Ingénieur du Bâtiment, s'occupe de la Direction de l'Habitat.

M. Kourouma Alphaix, Président du Tribunal du Travail, membre du Bureau Confédéral de la CNTG., devient Directeur de l'Entreprise Guinéenne d'Exploitation du Diamant.

M. El Hady Diallo Bakary, ancien Chef de Cabinet au Ministère du Développement Economique est nommé Inspecteur de l'Entreprise Générale des Services du Ministère du Développement Economique.

M. Caïra Abou, Instituteur, est nommé Chef de Cabinet du Ministère du Développement Economique.

M. Sakho Kékoura, devient Directeur de l'Office des Pêches Maritimes.

M. El Hadj Traoré Saillon, Inspecteur Vétérinaire, précédemment Directeur de l'Office des Pêches est nommé Directeur de la Ferme de Ditinn.

M. Baro Ibrahima, Ingénieur Agricole des Travaux Agricoles, précédemment Directeur de AGRIMA est nommé Directeur du Programme Coton.

M. El Hadj Touré, précédemment Chef de Section à la Fonction Publique, est nommé Directeur de la Fonction Publique.

M. Fouad Bohsein, Inspecteur du Travail et des Lois Sociales est nommé Chef de Cabinet du Secrétariat d'Etat Chargé du Travail.

M. Fily Cissoko, Fonctionnaire au Service Social et Culturel de la Présidence de la République est nommé Chef de Cabinet au Ministère des Affaires Etrangères en remplacement de M. Camara Moustapha.

M. Moustapha Camara, Chef de Cabinet au Ministère des Affaires Etrangères est nommé Chef de Cabinet au Ministère du Commerce Intérieur.

M. Niaré Yaya, précédemment Directeur de Cabinet de l'Ex-Ministre de Contrôle Administratif et Financier est nommé Inspecteur des Affaires Administratives et Financières et affecté à la Division du Contrôle de la Région de Conakry.

## Communiqué

Toutes personnes détentrices d'une carte professionnelle ou d'une carte d'identité comportant les couleurs nationales, sont invitées à les remettre avant le 1er décembre 1964, impérativement, aux gouverneurs qui les transmettront sans délais à la Défense nationale.

Les personnes qui n'auront pas déposé leurs cartes dans le délai prescrit, s'exposeront à de sévères sanctions administratives et politiques.

A compter du 1er janvier 1965, de nouvelles cartes professionnelles ou de responsabilité seront délivrées à ceux qui auront droit.

# HOROYA

TRAVAIL - JUSTICE - SOLIDARITE

Organe  
Quotidien  
du  
Parti  
Démocratique  
de Guinée

COMPTE CHÈQUES POSTAUX 6975  
BANQUE REPUBLIQUE DE GUINEE  
3-34-32

## Nouvelle du Vatican La Voix de l'Afrique au Concile.

La voix de l'Afrique s'est fait entendre fréquemment au Concile par la bouche de ses évêques les plus éminents, au cours des débats des dernières séances, qui ont porté sur les problèmes du monde d'aujourd'hui et sur les missions.

La plupart des évêques africains ont plaidé la cause de notre continent, lorsque l'on abordait les questions qui évoquaient l'aide aux pays en voie de développement ou le respect dû à la dignité de la personne humaine. C'est ainsi que Mgr Paul Zoungrana, archevêque de Ouagadougou, a pu affirmer devant l'Assemblée que les nations riches devraient secourir les pays plus déshérités. Ce thème a d'ailleurs été repris par d'autres orateurs non africains qui ont soutenu aussi que l'aide doit prendre non pas la forme d'une aumône mais le sens d'un geste fraternel.

D'autres évêques se sont souciés de dissocier la responsabilité de l'Eglise de celle des colonialistes. C'est ce qu'a fait en particulier Mgr Bernardin Gantin, archevêque de Cotonou, qui a affirmé que l'Eglise doit être le lieu de rencontre de toutes les cultures grâce à son supranationalisme. Sur les problèmes des missions les évê-

ques ont été unanimes à demander que les prêtres qui sont destinés à l'apostolat dans les pays ouverts à l'évangélisation doivent s'adapter au mode de vie des peuples auprès desquels ils sont appelés à exercer leur ministère.

Les questions particulières à l'Afrique ont également été évoquées par les évêques africains. C'est ainsi que aussi bien Mgr Bernard Yago, archevêque d'Abidjan, que Mgr Joseph Malula, archevêque de Léopoldville ont demandé que le concile condamne le tribalisme et qu'il se prononce en faveur de la promotion de la femme africaine, encore trop soumise aux coutumes archaïques.

Toutes les interventions des évêques africains ont été accueillies avec intérêt et appuyées par la plupart des autres pères conciliaires.

## M. Antonin Novotny réélu Président de la République socialiste Tchèque

L'Assemblée nationale tchécoslovaque ouverte à Prague le 12 novembre vient de réélire à l'unanimité M. Antonin Novotny, Président de la République So-

cialiste Tchèque. M. Antonin Novotny travaille au Parti Communiste tchécoslovaque. A la libération de la Tchécoslovaquie par l'armée soviétique, M. Antonin Novotny fut chargé des fonctions



cialiste Tchèque. La première élection date de 1957.

Premier secrétaire du comité central du parti communiste de Tchécoslovaquie, M. Antonin Novotny est né le 10 décembre 1904.

Dès sa jeunesse, M. Antonin

de secrétaire dirigeant du comité régional du Parti à Prague.

En 1953 M. Antonin est élu premier secrétaire du comité central du Parti Communiste tchécoslovaque, poste qu'il occupe encore actuellement après le vote de 1962.

## Le conflit nigéro-dahoméen

L'Assemblée nationale du Dahomey s'est réunie vendredi pour étudier le différend nigéro-dahoméen. M. Justin Ahomadegbé, premier ministre a tout d'abord fait l'historique des relations entre les deux pays et accusé le Niger de vouloir boycotter l'économie dahoméenne.

« Nul ne peut ignorer que les économies du Dahomey et du Niger sont complémentaires, a-t-il dit. Toutes les infrastructures routières, ferroviaires et portuaires du Dahomey ont été conçues en raison de cette complémentarité ».

Dans la résolution finale, les députés demandent au gouvernement de prendre toutes dispositions nécessaires pour le règlement de tout litige opposant le Dahomey et le Niger à propos de l'île de Lété et se conformement à la constitution dahoméenne,

- de prendre des mesures d'un extrême rigueur contre toute personne qui se livrerait à des activités d'espionnage sur le territoire dahoméen.

- afin de permettre de réaffirmer devant l'opinion africaine l'attachement indéfectible du Dahomey à la cause de la solidarité et de l'Unité Africaine, de porter le différend nigéro-dahoméen devant les instances de l'O.U.A.

- d'attirer l'attention de l'opinion africaine et internationale

sur la volonté du Dahomey de ne rien entreprendre pour empêcher d'utiliser l'axe Niamey-Cotonou, qui est la voie naturelle d'accès à la mer.

Il faut toutefois espérer que ce conflit qui oppose les deux pays voisins trouvera sa solution dans l'esprit de la charte de l'O.U.A.

## Inondations au Vietnam: environ 5000 morts

2.000 personnes environ devaient périr dans la province de Quang Nam, à quelques kilomètres au nord de Saïgon, où six villages ont été emportés par les eaux.

13 provinces ont été touchées par les inondations qui ont fait des milliers de victimes et des centaines de milliers de sans abri.

## La situation au Soudan

Le gouvernement du Soudan a ordonné vendredi la libération de 28 prisonniers dans le Sud du pays, mesure d'élargissement qui fait suite à la précédente libération de 32 prisonniers politiques.

Pendant ce temps le ministre de l'Intérieur, M. Clément M'Boro, lançait un appel aux concitoyens du Sud pour leur demander de coopérer au maintien de l'ordre et de la légalité afin de permettre l'ouverture de discussions sur leurs aspirations politiques.

M. M'Boro a annoncé que le premier ministre, M. Serr El-Khalifa, le ministre des Communications, M. Isboni Mendiri, et lui-même avaient engagé des discussions avec des intellectuels du Sud résident à Khartoum afin de trouver une solution au problème du Sud.

Par ailleurs, le maréchal Aboud Président de la République a accepté la démission du Président de la Cour suprême, M. Mohamed Ahmed Abou Ranat, et de son adjoint, le juge Hasib et il a nommé M. Babiker

## Hier dimanche meetings d'information dans les fédérations de Conakry I et II

Hier Dimanche 15 novembre les responsables politiques de Conakry I et II ont tenu, à l'intention des militants de la Capitale des meetings d'information respectivement à la Permanence Nationale et à la Permanence Fédérale de Conakry II. Nous reviendrons en détail sur ces conférences.

IMPRIMERIE NATIONALE

PATRICE-LUMUMBA

## M. Chou En Lai s'entretient avec les dirigeants de Moscou

Les conversations qui se sont déroulées à Moscou entre les nouveaux dirigeants soviétiques et une délégation chinoise conduite par Chou-En-Lai, Président du Conseil, se sont déroulées dans une atmosphère empreinte de franchise et de camaraderie, déclare l'Agence Tass.

L'Agence Tass, qui cite un communiqué officiel, donne la liste de ceux qui ont participé aux conversations, mais ne donne aucune précision quant au nombre de réunions qui ont été tenues et à leurs résultats.

On ajoutait de même source que la reprise des pourparlers bilatéraux entre représentants des partis communistes d'URSS et de Chine Populaire, à Pékin, au début de l'année prochaine, aurait été envisagée.

Des rumeurs font également état de la possibilité d'une reprise des relations commerciales sino-soviétiques.

## Nouvelles brèves

Le Président Ahmed Ben Bella a inauguré jeudi un centre des arcades, organisme de gestion chargé de la sécurité aéronautique pour l'Algérie et une partie de la Méditerranée.

M. Ben Bella était accompagné de MM. Boumendjel et Zaibek, respectivement ministre des Travaux Publics et des Transports et ministre des Postes et Télécommunications.

Le Conseil des ministres soudanais a ordonné la libération immédiate de 33 leaders politiques des Provinces du sud qui avaient été arrêtés à la suite de leurs activités politiques durant ces derniers mois.

Intervenant aux communes dans la discussion sur le budget additionnel, Sir Alec Douglas-Home ancien Pre-

mier ministre, a déclaré que selon lui le seul objectif de ce budget était d'augmenter les ressources de l'Etat par un accroissement des impôts afin de pouvoir accorder de nouveaux avantages sociaux.

Le Chef de l'opposition a déclaré : je ne peux partager votre point de vue selon lequel l'état de la balance des paiements rendait ce budget nécessaire.

Par ailleurs Sir Alec Douglas-Home a déclaré que le gouvernement travailliste menaçait les intérêts de l'industrie aéronautique britannique.

Le Chef de l'opposition a dit qu'en manifestant son hostilité au projet concorde, le gouvernement avait consterné les alliés européens de la Grande Bretagne.